

CHARTE D'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DANS UNE CLASSE DE PS

L'école maternelle n'est pas une crèche ni une halte garderie. Chaque enfant de moins de 3 ans bénéficie d'un projet éducatif conçu dans un parcours progressif et cohérent qui l'amènera à l'issue de la Grande Section à être prêt à entrer au Cours Préparatoire.

L'enfant doit avoir 2 ans révolus au moment de son admission :

Pour une rentrée en août 2025, il devra être né entre le 1^{er} janvier et mai 2023.

L'enfant doit présenter une maturité physiologique et psychologique lui permettant d'intégrer une vie en collectivité :

- Pas de biberon : l'enfant doit savoir boire au verre.
- Pas de couche : l'enfant doit être propre (si ce critère n'est pas respecté l'enfant ne sera pas scolarisé).

L'admission se fera à la rentrée d'août dans les conditions prévues par la circulaire nationale. On rappellera ici la nécessité pour les parents de **s'impliquer pleinement** dans l'accompagnement de leur enfant alors qu'il effectue ses premiers pas à l'école maternelle.

La scolarisation de l'enfant est adaptée à son rythme de vie et à ses besoins physiologiques. Petit à petit, il intègre les rythmes scolaires. La durée de sa présence à l'école va progressivement augmenter au cours de l'année scolaire. Elle évoluera de la façon suivante :

- **période 1 :**

La rentrée des TPS se fera le **Jeudi 28 août 2025**

La semaine1 du 28 au au 5 septembre de 8h00 à 9h30 (avant la récréation du matin, souvent source de stress)

Semaine 2 : du 8 au 12 de 8h00 à 10 h 00

Semaine 3 jusqu'au vacances d'octobre : de 8h00 à 11h00

- **période 2 :** après les vacances :

Semaine 1 : de 8h00 à 11h30

Semaine2 : journées entières pour les enfants qui seront prêts.

En début d'année scolaire, la rentrée des enfants de moins de 3 ans s'effectue de façon progressive et échelonnée. Durant les premiers jours de scolarisation, la disponibilité des parents est indispensable.

Par la suite, une fréquentation régulière de l'école est gage de réussite dans les apprentissages.

Une réunion d'information aura lieu à la rentrée dans les classes afin de présenter aux parents les classes et les projets pédagogiques.

Signature des parents :

Signature enseignant :

Signature directrice :